

FORMULAIRE DE DECLARATION MENSUELLE DE DROITS DE VOTE

Modèle à adresser en application de l'article L. 233-8 II du Code de commerce à

AMF Autorités des marchés financiers Direction des Emetteurs 17, place de la bourse 75002 PARIS	
Tel : 01 53 45 62 48	Fax : 01 53 45 62 68

Il est rappelé qu'en application des articles L. 233-8 II du Code de commerce et 222-12-5 du règlement général de l'AMF, les sociétés admises sur un marché réglementé doivent publier sur leur site et transmettre à l'AMF, à la fin de chaque mois, le nombre total de droits de vote et le nombre total d'actions composant le capital s'ils ont varié par rapport à ceux publiés antérieurement.

• • **Coordonnées de la personne chargée de suivre le présent dossier :**

* * Nom et Prénom : DELMOTTE Philippe
* * Tel : 01 41 32 81 05 Fax : 01 41 32 81 07

• • **Société déclarante :**

* * Dénomination sociale : EIFFAGE
* * Adresse du siège social : 163 Quai du Dr Dervaux 92601 Asnières-sur-Seine
Cedex

* * Marché Réglementé (Eurolist) :
Compartiment A
Compartiment B
Compartiment C

Nombre total d'actions composant le capital de la société déclarante : 89 875 824

Nombre total de droits de vote de la société déclarante : 84 007 054

(Le nombre d'actions auto-détenues privé de droits de vote est arrêté à la date du 31.10.2006)

Nombre total de droits de vote de la société déclarante, calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote : 89 875 824

Cette déclaration résulte de la variation du nombre total d'actions et/ou du nombre total de droits de vote publiés antérieurement par la société déclarante.

Lors de la précédente déclaration en date du 2 mai 2006, le nombre total d'actions et de droits de vote étaient les suivants :

- Nombre total d'actions composant le capital de la société déclarante : 89 870 116
 - Nombre total de droits de vote de la société déclarante : 84 217 146

 - Nombre total de droits de vote de la société déclarante, calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote : 89 870 116
- • **Présence dans les statuts d'une clause imposant une obligation de déclaration de franchissement de seuil complémentaire de celle ayant trait aux seuils légaux**

OUI *(si oui, joindre l'extrait des statuts reprenant cette clause et ensuite mettre à jour cette information)*

~~NON~~

Fait à Asnières, le 2 novembre 2006

Signature :

(Nom, prénom et qualité)

Max ROCHE,
Directeur Financier